

Initiales du Président
01425
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue à distance le
mercredi 09 février 2022 à 19h00 par visioconférence tel que requis par
l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE
VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Daniel Gélineau	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Bertrand Bombardier
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Marie-Claire Tétrault
Lawrenceville	Derek Grilli	Dany Chapdelaine

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire et assiste à la séance par visioconférence.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie, participe à la séance par visioconférence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

010-22-02-09 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Séance ordinaire tenue à huis clos et par visioconférence
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2022
4. Correspondance
5. Administration
 - 5.1 Dépôt du rapport financier et du rapport aux responsables de la gouvernance 2021
 - 5.2 Affectation à la réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention
 - 5.3 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 5.4 Ajustement des salaires au 1er janvier 2022

Initiales du Président
01426
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- 5.5 Achat du module informatique « Paiement direct des fournisseurs »
- 5.6 Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et l'inspection des bornes d'incendie des municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Canton de Valcourt et Ville de Valcourt en référence au Code National de Prévention des Incendies du Canada pour les années 2022-2023-2024
- 6. Incendie
 - 6.1 Dépôt du rapport annuel d'activité 2021
 - 6.2 Interventions janvier 2022
 - 6.3 Secteurs visites préventives risques faibles 2022 (dépôt de document)
 - 6.4 Achat d'habits de combat
 - 6.5 Renouvellement des uniformes
 - 6.6 Déshumidificateur caserne #3 de Racine
 - 6.7 Suivi rencontre préproduction pour l'achat du camion autopompe
 - 6.8 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la vente du camion-citerne International
 - 6.9 Sensibilisation à l'importance du déneigement des bornes d'incendie
 - 6.10 Démission du pompier Pascal Jacques
 - 6.11 Démission du pompier Philippe Cantin
 - 6.12 Démission de la recrue Vincent Favreau
 - 6.13 Arrosage pour la mise en place d'une patinoire extérieure pour la Ville de Valcourt (varia)
- 7. Période de questions
- 8. Levée de la séance

ADOPTÉE

011-22-02-09 **SÉANCE ORDINAIRE TENUE À HUIS CLOS PAR VISIOCONFÉRENCE**

- ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours, et ce, conformément à la *Loi sur la santé publique*;
- ATTENDU QUE l'état d'urgence sanitaire a été prolongé par différents décrets et qu'il est toujours effectif, à ce jour;
- ATTENDU QUE depuis le 20 décembre 2021, les membres du conseil d'administration de la Régie doivent, autant que possible, tenir leurs séances par tout moyen leur permettant de communiquer directement entre eux et de voter de vive voix, selon les modalités prévues par l'arrêté ministériel du 4 juillet 2020 (2020-049);
- ATTENDU QUE conformément à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020, tout organisme municipal a l'obligation de permettre la transmission de questions écrites aux membres du conseil à tout moment avant la tenue de la séance qui, en vertu de la loi, doit comprendre une période de questions;
- ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit, tel qu'exigé, tenue sans la présence du public, les membres du conseil et les officiers municipaux étant autorisés, par les décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, à y être présents, à prendre part, délibérer et voter à cette séance par visioconférence;

Initiales du Président
01427
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil confirme que la présente séance et toute séance ultérieure, jusqu'à ce que la situation sanitaire le permette, en considérant les règles fixées par le ministre de la Santé, soient tenues sans la présence du public et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

QUE la séance soit publicisée, dès que possible, selon les règles juridiques applicables par l'un ou l'autre des arrêtés ministériels applicables soit, ici sur le site web de la Régie.

ADOPTÉE

012-22-02-09 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2022**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2022, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le procès-verbal du 12 janvier 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

013-22-02-09 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les demandes de ce conseil.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01428
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

ADMINISTRATION

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR 2021

Les membres du conseil ayant préalablement reçu copies de ces rapports et assistés à la présentation des états financiers par la firme RCGT, la secrétaire en fait le dépôt séance tenante.

Copie du rapport financier sera transmise aux municipalités et déposée au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation tel que prévu par la loi.

014-22-02-09 **AFFECTATION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE RELATIVE À L'ACHAT DES VÉHICULES ET ACCESSOIRES D'INTERVENTION**

ATTENDU QUE le budget 2021 prévoyait 39 000 \$ pour l'acquisition d'appareils respiratoires;

ATTENDU QUE ces appareils n'ont pas été achetés en 2021;

ATTENDU QUE la Régie a adopté en décembre 2021 le Règlement portant le numéro 015 décrétant la création d'une réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' affecter 39 000 \$ provenant de l'excédent accumulé non affecté à la réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention.

ADOPTÉE

015-22-02-09 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de décembre 2021 et janvier 2022, totalisant une dépense de 40 291.22 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 09 février 2022, totalisant une dépense de 4 033.23 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de janvier 2022 une dépense qui totalise 18 866.51 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les chèques #L2100108 à L2100117 et L2200001 à L2200012 émis pour les comptes payés durant les mois de décembre 2021 et janvier 2022, totalisant une dépense de 40 291.22 \$ soient ratifiés;

Initiales du Président
01429
 Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
 Régie intermunicipale de protection contre
 l'incendie de Valcourt**

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2200027 à #C2200039, pour les comptes à payer au 09 février 2022, pour une dépense qui totalise 4 033.23 \$;

QUE les chèques #D2200001 à #D2200041 émis pour les salaires nets payés durant le mois de janvier 2022, totalisant une dépense de 18 866.51 \$ soient ratifiés.

ADOPTÉE

016-22-02-09 **AJUSTEMENT DES SALAIRES AU 1^{ER} JANVIER 2022**

ATTENDU QU' il est prévu qu'au début de chaque année, les taux attribuables aux salaires des élus, des employés et des pompiers sont ajustés en fonction des échelles salariales et de l'indice des prix à la consommation pour le Canada (IPC) déterminé en date du 31 décembre de l'année précédente ;

ATTENDU QUE l'IPC moyen établi par Statistiques Canada pour l'année 2021 est fixé à 3.4% (Statistiques Canada / 19 janvier 2022)
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220119/dq220119b-fra.htm> ;

ATTENDU QUE la Régie fixe tout augmentation à un montant égal à la hausse du coût de la vie établie par Statistique Canada jusqu'à concurrence d'un maximum de 3.0% ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' ajuster les salaires des élus et des employés en fonction des échelles salariales et de l'indice des prix à la consommation maximum de 3.0% tel que ci-haut mentionné, rétroactivement au 1^{er} janvier 2022 ;

DE modifier l'Annexe C du Manuel du pompier en conséquence de l'échelle salariale et de l'indice des prix à la consommation maximum de 3.0% tel que ci-haut mentionné, rétroactivement au 1^{er} janvier 2022, plus amplement décrit au tableau suivant :

ÉVÉNEMENT	TAUX \$/h 2021	HAUSSE \$/h IPC 3.0 %	TAUX \$/h 2022
Intervention / directeur adjoint / chef aux opérations	33.73	1.01	34.74
Intervention / officier	31.45	0.94	32.39
Prime pour confirmation et gestion des appels	25.17/12hres	0.75	25.92/12hres
Gestion / officier	19.18	0.57	19.75
Intervention / recrue	19.18	0.57	19.75
Intervention / recrue avec Pompier 1 section 1	22.50	0.67	23.17
Intervention / recrue avec Pompier 1 section 1-2-3	24.16	0.72	24.88
Intervention / pompier formé à l'embauche échelon 1	24.16	0.72	24.88
Intervention / pompier formé après 1 an échelon 2	25.82	0.77	26.59
Intervention / pompier formé après 2 ans échelon 3	27.48	0.82	28.30
Intervention / pompier formé après 3 ans échelon 4	29.17	0.87	30.04
Véhicule	12.38/sortie	0.37	12.75/sortie
Garde fin de semaine	61.35/jour	1.84	63.19/jour
Pratique	19.18	0.57	19.75
Activité de prévention	19.18	0.57	19.75
Formation (1)	13.50	0.75	14.25

Initiales du Président
01430
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

Entretien général (1)	13.50	0.75	14.25
Visite préventive (2)	8.40–9.59/visite	0.25-0.29	8.65-9.88/visite
Examen médical obligatoire (3 hres)	19.18	0.57	19.75

(1) Basé sur le salaire minimum fixé à 13.50 \$/h au 1^{er} mai 2021 et ajusté en fonction de l'augmentation de ce dernier, s'il y a lieu.

(2) Taux par visites réalisées en présentielle (incluant le déplacement).

ADOPTÉE

017-22-02-09 **ACHAT DU MODULE INFORMATIQUE « PAIEMENT DIRECT DES FOURNISSEURS »**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE faire l'achat du module informatique de paiement direct des fournisseurs au montant de 470\$ avant taxes selon la soumission numéro 3042 de FQM / Coopérative d'informatique municipale.

ADOPTÉE

018-22-02-09 **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU ET L'INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE DES MUNICIPALITÉS BONSECOURS, LAWRENCEVILLE, CANTON DE VALCOURT ET VILLE DE VALCOURT EN RÉFÉRENCE AU CODE NATIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES DU CANADA POUR LES ANNÉES 2022-2023-2024**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt est responsable de l'inspection et de l'entretien des bornes d'incendie sur tout le territoire qu'elle dessert ;

ATTENDU QUE les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Canton de Valcourt et Ville de Valcourt font parties de la Régie ;

ATTENDU QUE lesdites municipalités ont mandaté la Régie pour aller en appel d'offres pour l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et l'inspection des bornes d'incendie situés sur leur territoire respectif ;

ATTENDU QUE la Régie veut procéder par appel d'offres sur invitation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' autoriser la direction de la Régie à aller en appel d'offres sur invitation pour l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et l'inspection des bornes d'incendie des municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Canton de Valcourt et Ville de Valcourt en référence au Code National de Prévention des incendies du Canada pour les années 2022-2023-2024 ;

Initiales du Président
01431
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

D' autoriser monsieur Patrice Desmarais, président et/ou madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE

INCENDIE

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2021

Les membres du conseil ayant préalablement reçu copies de ce rapport, la secrétaire en fait le dépôt séance tenante.

Copie du rapport sera transmis à la MRC, responsable de la compilation des résultats et de la transmission au MSP.

INTERVENTIONS JANVIER 2022

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de janvier 2022.

SECTEURS VISITES PRÉVENTIVES DE RISQUES FAIBLES EN 2022

Dépôt de document. Sera transmis aux municipalités.

019-22-02-09 **ACHAT D'HABITS DE COMBAT**

ATTENDU QUE la Régie souhaite faire l'acquisition d'habits de combat afin de respecter son programme de remplacement des habits de combat ;

ATTENDU QUE l'acquisition rapides d'habits de combat en début d'année a permis d'éviter l'augmentation de 9% des prix prévue dans les prochaines semaines ;

ATTENDU QUE le directeur a vérifié les prix auprès de deux fournisseurs avant de procéder à l'achat ;

ATTENDU QUE des crédits sont prévus au budget à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE les membres du conseil de la Régie entérinent l'achat de 4 habits de combat et de 5 casques répondant ainsi à son programme de remplacement pour un montant total de 10 050\$ avant taxes selon les soumissions numéros 59928 et 59932 de CMP Mayer.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01432
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

020-22-02-09 **RENOUVELLEMENT DES UNIFORMES**

- ATTENDU QUE la Régie doit renouveler les uniformes des pompiers devenus désuets ;
- ATTENDU QUE la Régie renouvelle chaque année les uniformes de l'agent de prévention ;
- ATTENDU QUE le directeur a vérifié les prix auprès de trois fournisseurs avant de faire sa recommandation ;
- ATTENDU QUE des crédits sont prévus au budget à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE faire l'achat d'uniformes pour les pompiers et l'agent de prévention selon la soumission # 12069 de Distribution Concept Plus au montant total de 5 282.10\$ avant taxes :

36 polos	X 50.35	1 812.60
32 pantalons	X 50.35	1 611.20
32 chemises m/l	X 30.95	990.40
12 chemises m/c	X 27.95	335.40
29 cravates	X 7.50	217.50
150 écussons	X 2.30	315.00
		<u>5 282.10</u>

ADOPTÉE

021-22-02-09 **DÉSHUMIDIFICATEUR CASERNE #3 RACINE**

- ATTENDU QU' il y a un problème d'humidité à la caserne de Racine qui à la longue pourrait endommager le bâtiment, le véhicule et les équipements y étant abrités ;
- ATTENDU QU' après diverses discussions avec des spécialistes en la matière, nous concluons que l'installation d'un déshumidificateur industriel réglerait le problème d'humidité ;
- ATTENDU QUE les prix ont été vérifiés auprès de fournisseurs / installateurs de ce type d'équipement :

Climatisation Roger Demers	4 990 \$
Climatisation St-François	5 450 \$
Leprohon	6 620 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

DE procéder à l'achat et l'installation d'un déshumidificateur industriel tel que proposé par Climatisation Roger Demers dans sa soumission du 5 janvier 2022 au montant de 4 990 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01433
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**SUIVI SUR LA RENCONTRE PRÉPRODUCTION POUR L'ACHAT DU
CAMION AUTO-POMPE**

La rencontre préproduction en vue de l'achat du camion autopompe a eu lieu vendredi le 21 janvier dernier chez l'Arsenal. Le directeur incendie en fait rapport verbal aux membres du conseil.

022-22-02-09 **AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DU
CAMION-CITERNE INTERNATIONAL**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt veut se départir d'un camion-citerne de marque International modèle 9400 de l'année 2003 ;

ATTENDU QUE la direction de la Régie propose la vente par appel d'offres publics lancée sur le site officiel du SEAO ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

D' autoriser la mise en vente du camion-citerne de marque International modèle 9400 de l'année 2003 par appel d'offres publics lancée sur le site officiel du SEAO.

ADOPTÉE

**SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DU DÉNEIGEMENT DES
BORNES D'INCENDIE**

Le directeur incendie rappelle l'importance d'un déneigement rapide des bornes d'incendie après chaque accumulation. Cela a un impact direct sur les délais d'intervention.

023-22-02-09 **DÉMISSION DU POMPIER PASCAL JACQUES**

ATTENDU QUE monsieur Pascal Jacques n'a plus les disponibilités nécessaires pour répondre aux exigences de sa fonction en termes de présences aux interventions, de formation continue et de pratiques obligatoires, le directeur du service de sécurité incendie recommande au conseil de la Régie d'accepter la démission de monsieur Pascal Jacques ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie accepte la démission de monsieur Pascal Jacques.

ADOPTÉE

Initiales du Président
01434
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

024-22-02-09 **DÉMISSION DU POMPIER PHILIPPE CANTIN**

ATTENDU QUE monsieur Cantin n'a plus les disponibilités nécessaires pour répondre aux exigences de sa fonction en termes de présences aux interventions, de formation continue et de pratiques obligatoires, le directeur du service de sécurité incendie recommande au conseil de la Régie d'accepter la démission de monsieur Philippe Cantin ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie accepte la démission de monsieur Philippe Cantin.

ADOPTÉE

025-22-02-09 **DÉMISSION DE LA RECRUE VINCENT FAVREAU**

ATTENDU QUE monsieur Vincent Favreau a dû déménager à l'extérieur de la région pour un temps indéterminé et qu'il ne peut plus répondre aux exigences de sa fonction en termes de présences aux interventions, de formation et de pratiques obligatoires ;

ATTENDU QUE monsieur Favreau souhaite éventuellement revenir s'établir dans la région de Valcourt à moyen terme ;

ATTENDU QUE le directeur du service de sécurité incendie recommande au conseil de la Régie d'accepter la démission de monsieur Favreau et de reconsidérer son embauche le temps venu ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil de la Régie accepte la démission de monsieur Vincent Favreau et qu'il reconsidère son embauche le moment venu.

ADOPTÉE

026-22-02-09 **ARROSAGE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PATINOIRE
EXTÉRIEURE POUR LA VILLE DE VALCOURT**

ATTENDU QU' une demande a été faite par le service des loisirs de la Ville de Valcourt pour obtenir l'aide du service d'incendie pour l'arrosage d'une patinoire extérieure à être érigée dans le stationnement de l'aréna ;

ATTENDU QUE la participation du service d'incendie est ponctuelle et seulement pour la mise en place de la patinoire et non pour son entretien ;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt défraiera les coûts liés aux salaires des pompiers qui participeront à l'arrosage pour la mise en place de la patinoire ;

Initiales du Président
01435
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE la Régie participera à la mise en place de la patinoire selon les disponibilités de son personnel et selon l'organisation du directeur du service de sécurité incendie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QU' à ces conditions, la Régie accepte que des pompiers participent à la mise en place d'une patinoire extérieure pour la Ville de Valcourt.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

027-22-02-09 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 20h05.

ADOPTÉE

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.